

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 16 mars 2008**

Date de convocation : 10 mars 2008.

Etaient présents: R.Pagnon, M.Souzy, C.Gaillac, G.Petit, E.Boyer, L.Carré, F.Cournil, F.Charbonnel, A.Dargery, G.Lavaud, D.Meyer, G.Pascarel, F.Prodel, S.Tallet.

Absent excusé: L.Goudal.

Secrétaire de séance: M.Souzy.

Election du Maire: G.Lavaud procède à l'élection du Maire. R. Pagnon est candidat. F.Prodel procède au dépouillement. R. Pagnon est élu Maire.

Détermination du nombre d'adjoints: Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à 3 le nombre d'adjoints.

Election des adjoints: Vote, puis F.Prodel procède au dépouillement.

Première adjointe : M.Souzy est candidate et est élue.

Deuxième adjoint : C.Gaillac est candidat et est élu.

Troisième adjoint : G. Petit et F.Cournil sont candidats. G.Petit est élu.

Création et composition des commissions:

Commission d'appel d'offres : Pagnon R., Gaillac C., Goudal L., Prodel F.

Commission Ecole R.P.I : Carré L., Meyer D.

Commission des Finances: Boyer E., Pagnon R., Petit G., Meyer D., Carré L., Gaillac C., Prodel F., Souzy M.

Commission de la voirie: Cournil F., Gaillac C., Goudal L., Pascarel G.

Commission des travaux et bâtiments : Cournil F., Dargery A., Goudal L., Prodel F.

Commission Communication / information : Meyer D, Petit G, Prodel F.

Commission de l'Agriculture: Carré L, Cournil F, Pascarel G.

Désignation des délégués à la Communauté de Communes et aux Syndicats

Intercommunaux :

Communauté de communes : Carré L, Dargery A., Pagnon R., Souzy M.

Syndicat des Transports Scolaires : Carré L, Pagnon R, Pascarel G.

Commission syndicale Lascaux Vignols : Pagnon R., Pascarel G., Cournil F.

Syndicat des Eaux de l'Auvézère : Goudal L., Petit G.

Syndicat d'Electrification d'Orgnac : Dargery A, Petit G.

S.I.R.T.O.M : Boyer E, Carré L.

S.I.T.S : Carré L., Pagnon R., Pascarel G.

Maison de retraite : Boyer E., Lavaud E., Tallet S.

S.I.V.O.M : Carré L., Cournil F., Gaillac C.

Election des délégués du Conseil Municipal au Centre Communal d'Action Sociale:

Souzy M., Charbonnel F., Lavaud G., Tallet S.

Délégations du Conseil Municipal au Maire :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les délégations données au Maire.

Indemnités du Maire et des adjoints :

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les indemnités du maire et des adjoints. Sur interrogation de F.Cournil, le Maire précise que ces indemnités couvrent les frais de déplacement et les frais de représentation.

Questions diverses:

Le Maire fait part de la manifestation des Anciens d'Algérie le 19 mars au monument aux morts à 18h30; suivra un pot à la salle polyvalente.

Le samedi 26 avril après-midi, le Conseil Municipal plantera un mai.